



Créer pour votre rentabilité

RAY-GRASS ANGLAIS DEMI-PRÉCOCE DIPLOÏDE

# INDIANA



- Variété souple d'exploitation
- Très bonne résistance aux maladies
- Production remarquable



# INDIANA

## Une variété souple d'exploitation

INDIANA est une variété qui démarre particulièrement tôt pour un intermédiaire. Cela permet, dans les régions où le besoin d'herbe est très précoce, de pouvoir bénéficier très tôt d'un excellent fourrage.

Variété	Départ en végétation	Date d'épiaison	Souplesse d'exploitation
AUBISQUE	1 <sup>er</sup> avril	14 mai	35 jours
NELSON	30 mars	17 mai	40 jours
<b>INDIANA</b>	<b>24 mars</b>	<b>13 mai</b>	<b>40 jours</b>

## Une très bonne résistance aux maladies

INDIANA est particulièrement remarquable par sa très bonne tenue face aux rouilles, principales sources d'attaque et d'inappétence chez les ray-grass anglais.

Variété	Sensibilité* helminthosporiose	Sensibilité* aux rouilles	Pérennité**
AUBISQUE	3,5	5,0	5,5
NELSON	3,8	4,9	5,0
<b>INDIANA</b>	<b>3,5</b>	<b>3,7</b>	<b>5,7</b>

\*1 = pas d'attaque - 9 = entièrement attaqué

\*\* 9 = excellent - 1 = entièrement disparu

## Une production remarquable

Outre son excellente qualité, INDIANA se distingue aussi par une productivité de très haut niveau et ce, dès l'implantation. Ajouté à sa bonne pérennité, cela donne une grande quantité de fourrage sur de nombreuses années.

Variété	Production année du semis	Production 1 <sup>ère</sup> année	Production 2 <sup>ème</sup> année	Production totale sur 3 ans
AUBISQUE	99	101	105	102
NELSON	104	101	97	102
<b>INDIANA</b>	<b>117</b>	<b>104</b>	<b>107</b>	<b>107</b>

Ces données chiffrées proviennent de l'inscription officielle au CTPS.

Bien entendu, grâce à ces résultats spectaculaires, INDIANA bénéficie d'une cotation impressionnante lors de son inscription officielle au CTPS. INDIANA : 117,6 contre le témoin NELSON : 100.

## Conseils culturaux LG

### Semis

- INDIANA s'installe très rapidement et se sème de juillet à octobre ou au printemps (de mars à avril) à la dose de 30 kg par ha.

### Fertilisation

Dans le cadre de la législation actuelle :

- Azote :
  - apporter 60 à 80 unités par ha à l'implantation et éventuellement sur repousses.
  - 100 à 130 unités (de février à mars) par ha pour l'ensilage 1<sup>ère</sup> coupe.
- Acide phosphorique :
  - 80 à 100 unités par ha, en fonction de l'analyse des sols et des retours.
- Potasse :
  - 150 à 200 unités par ha, en fonction de l'analyse des sols et des retours.

### Protection

- Traiter contre les taupins et tipules suivant le précédent (par exemple : vieilles prairies).
- Surveiller les limaces et traiter si nécessaire.
- Le désherbage assure une implantation régulière, préserve le rendement et la qualité (nombreuses spécialités contre les graminées et les dicotylédones).



Créer pour votre rentabilité